

JW.LVL.AB. 2011 – 744

Le 21 décembre 2011

Affaire suivie par Sylvie PICAUVET

 03 20 81 82 05

Monsieur Olivier ALBERS
Président ASLV
165 rue des Chardonnerets
59390 LYS LEZ LANNOY

Objet : Lys Lez Lannoy – rue des Verdiers

Monsieur le Président,

En début de mandat, vous nous avez fait part de vos attentes au nom des habitants du quartier.

Depuis, nous n'avons cessé de vouloir y répondre à la fois rapidement et qualitativement.

Vous qualifiez les aménagements d'inefficace et de dangereux. Vous avez eu l'occasion de les refuser lors de notre entrevue. Je ne me souviens pas que vous l'ayez fait.

Ce qui est dangereux également, c'est le conflit de priorité entre les écluses et les priorités de droite. Des Lysois n'habitant pas le quartier me l'ont signalé, j'ai pu le constater moi-même et cela m'a été confirmé par les services techniques compétents.

J'ai entendu votre point de vue sur le refus des « Cédez le passage ». Je n'ai pas eu de proposition alternative pertinente et j'ai pris la décision qui me semblait la meilleure parce que la responsabilité m'en incombe.

J'ai également entendu les doléances de certains riverains et les balisettes des écluses vont être replacées pour permettre un rabattement plus aisé et un accès à leur garage facilité.

Par souci de cohérence, les trois rues du lotissement ayant un débouché ont été mises en « Cédez le passage », de la même façon qu'elles étaient toutes en priorité de droite auparavant.

Je vous confirme qu'en 2012, la municipalité entamera les discussions sur le plan de circulation du quartier et que donc, nous serons amenés à nous consulter à nouveau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

Josiane WILLOQUEAUX – le Maire

Par délégation du Maire,

Amaury BUINO
Adjoint aux Travaux, à l'urbanisme
et aux Transports

